

Associer les agriculteurs dans les stratégies territoriales

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation permet de comprendre l'intégration de l'agriculture dans les documents de planification, de définir des objectifs réalistes et de mobiliser efficacement les agriculteurs.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre pourquoi et comment l'agriculture doit être intégrée aux documents de planification (PLU(i), PCAET, PAT, CLS, projets de territoire...).
- Définir des objectifs agricoles et alimentaires pertinents, réalistes et adaptés à l'échelle communale ou intercommunale.
- Identifier les leviers d'action au sein des compétences des collectivités en matière agricole
- Adopter les bons réflexes de mobilisation et de dialogue avec les agriculteurs
- Mettre en place une méthode structurée pour engager les agriculteurs dans la mise en œuvre des actions

Description / Contenu

Pourquoi intégrer l'agriculture dans les stratégies territoriales ?

- Rôle et place de l'agriculture dans l'économie locale, la santé, l'environnement et l'alimentation en Bretagne
- Enjeux actuels : renouvellement des générations, foncier, adaptation au changement climatique, attentes sociétales

Agriculture et documents de planification

- Panorama des documents stratégiques concernés (PLU(i), SCOT, PCAET, PAT, CLS, projets de territoire)
- Exemples d'objectifs agricoles pertinents : foncier, installation, filières, pratiques agricoles, débouchés
- Points de vigilance : objectifs irréalistes, concertation, déconnexion du terrain

Retours d'expériences territoriaux

- Exemples de collectivités ayant mobilisé les agriculteurs avec succès
- Facteurs clés de réussite
- Conditions de reproductibilité et enseignements

Construire des objectifs agricoles partagés

- Partir du diagnostic agricole territorial
- Construire une stratégie politique claire avec des objectifs adaptés
- Inscrire la bio et les démarches de transition comme leviers structurants

Mobiliser les agriculteur-ices dans les démarches stratégiques

- Comprendre les attentes, contraintes et logiques des agriculteur-ices
- Identifier les relais agricoles et alimentaires
- Choisir les formats de concertation adaptés et créer un climat de confiance

Passer de la stratégie à l'action avec les agriculteurs

- Méthode étape par étape pour engager les agriculteurs :
Co-construction des actions

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Clarification des rôles et engagements

Articulation avec les politiques existantes

- Suivi, évaluation et ajustement des actions

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel ; Apports théoriques synthétiques et illustrés par des cas concrets . Études de cas et retours d'expériences bretons. Temps d'échanges et de mise en perspective avec les réalités des participants. Supports pédagogiques remis aux participants. Animation participative favorisant la montée en compétence collective

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Ingénieur agronome (AgroParisTech) de formation, Quentin Vazeille a commencé sa carrière au cabinet des élus de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Sur un poste transversal traitant des sujets environnementaux, il a travaillé tant sur le déploiement du Projet Alimentaire Territorial entre 4 collectivités que sur les enjeux de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sur l'agglomération. Il a participé au renforcement des approvisionnements bio des cantines des 43 écoles publiques de la commune, avec une tarification différenciée. Arrivé il y a deux ans à Agrobio 35, il a accompagné une quinzaine de collectivités d'Ille-et-Vilaine, pour développer les circuits-courts et renforcer les approvisionnements bio et locaux des cantines scolaires. Son travail avec de nombreux partenaires

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



lui permet d'avoir une vision claire des leviers et des acteurs à mobiliser sur tous les sujets agricoles et alimentaires que peut porter une commune ou son intercommunalité. Il mettra en réseau les élus formés avec des pairs exemplaires et pourra proposer un large panel d'actions adapté aux compétences des communes et des intercommunalités.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État